



Conseil de proximité

Quartier de Saint Maurice d'Echazeaux

Franck COURVOISIER et Claude
NIOGRET

Une ambition

Favoriser la communication entre les administrés et la municipalité, dynamiser toujours plus la vie de nos quartiers, créer du lien social, créer des lieux d'échanges, de réflexions et d'initiatives qui regroupent l'ensemble des citoyens soucieux de s'investir dans leur quartier... Telles sont les ambitions des comités de proximité mis en place par les élus.

Les comités de proximités sont mis en place pour :

- **Être force de proposition pour l'avenir** : Élaborer des projets notamment autour du thème de la convivialité et sur tous les sujets concernant les quartiers mais aussi la commune, suivre l'avancement et les résultats des projets, devenir co-acteur de sa commune.
- **Informer et communiquer** : Développer ou restaurer les liens sociaux dans les quartiers, en assurant des solidarités concrètes intergénérationnelles et en animant la vie citoyenne du quartier, par l'information et le débat menés sous des formes diverses,
- **Encourager les échanges avec les deux élus référents** intervenant sur le quartier, et avec les autres quartiers,

Une organisation souple

Pas besoin de s'inscrire ou autre, juste une volonté de participer à ces réunions. **Tout le monde peut participer !**

Les réunions se feront une à deux fois par an en fonction des besoins.

Des échanges

Dans ces réunions, il est possible d'échanger sur tous les sujets collectifs : aménagement, circulation, état du quartier, vos envies, vos idées, vos doutes, vos questionnements... Nous ne traitons pas les problèmes individuels des habitants. Nous vous invitons à venir en mairie pour cela.

Un compte rendu est fait que vous pourrez retrouver ci-après. Parce que la réponse à vos interrogations peut nécessiter du temps, nous enrichissons le compte rendu avec des compléments d'informations, des réponses de la mairie pour que vous puissiez avoir une parfaite information.

La présentation du quartier

Ce quartier se délimite naturellement par le hameau. Il comprend un four communal, une chapelle à l'entrée du hameau ainsi qu'une église rénovée en bord de falaise. Le hameau comprend un arrêt de transport à la demande.

Les comptes rendus *(du plus récent au plus ancien)*

Compte rendu de la réunion du 4 septembre 2022

14 participants

Eau de ruissellement

La majorité des participants font remonter le souci de ruissellement de l'eau de pluie aux quatre coins du hameau. Jacques EVIEUX explique le problème selon lui qui vient du goudronnage des voies sans pré-études sur les conséquences :

- Eau chez Colette depuis Tanay.
- Piscine à l'abri bus.
- Flaque énorme sur la route.
- Sur le chemin sur la côte (les riverains ont créés des « caniveaux »).

Cela crée des risques d'inondations des habitations et cette non gestion de l'eau de ruissellement surcharge probablement la station d'épuration de St Maurice, d'où le prix de l'eau élevé sur Corveissiat.

- ➔ 25/09/2022 : L'équipe municipale actuelle n'est pas à l'origine de cette gestion des chemins du hameau et ne commentera pas la remarque. Cependant nous en sommes responsable aujourd'hui. Nous prenons en considération la remarque et allons étudier les évolutions possibles. A noter cependant que des petits aménagements vont être fait devant chez Madame LAMARQUE comme cela a été fait par le passé devant d'autres habitations.
- ➔ Il est nécessaire a priori de rappeler le fonctionnement de notre gestion des eaux usées. Si le coût est effectivement le plus élevé de toute l'agglomération cela tient à deux raisons. La première concerne la gestion de l'assainissement qui est faite en délégation de service public (DSP) et donc le délégataire prend sa part en plus de celle de la collectivité. La compétence étant communautaire depuis 2019, c'est Grand Bourg Agglomération qui récupère la part collectivité. La seconde raison qui explique le coût élevé de l'assainissement c'est qu'il s'agit du délégataire SUEZ et non de la collectivité (à l'époque la mairie) qui a financé l'investissement de la station d'épuration de Saint Maurice d'Echazeaux. De ce fait aujourd'hui nous retrouvons tous sur nos factures le remboursement de cet investissement jusqu'en 2031.
- ➔ Grand Bourg Agglomération a lancé une procédure de convergence tarifaire de l'assainissement et de l'eau pour ses 74 communes. De ce fait notre facture va baisser quelques peu. De plus avec la reprise en régie en 2031, nous devrions avoir un impact sur nos factures.
- ➔ Il n'y a pas de surcharge de la station d'épuration de Saint Maurice d'Echazeaux en raison des eaux de pluie dites « eaux claires ». Au contraire, la technologie par cylindre a besoin de cette eau pour fonctionner sans quoi il n'y aurait pas assez de « liquide » pour la faire fonctionner.

Fils présents sur le hameau

Jacques EVIEUX déplore la présence de trop de fils en aérien et désordonnés pour la fibre, les télécom, l'électricité et qui ferait penser aux « favélas »

- ➔ 25/09/2022 : Nous pouvons tous constater que cela n'est pas des plus gracieux sur l'ensemble du village hormis Cuvergnat. Cependant, la géologie de notre commune tout comme le choix du SIEA qui

a installé la fibre ; n'amène pas à opter pour des raisons financières à l'enterrement des lignes. La Mairie aura une action à mener le jour où les réseaux cuivre de téléphone disparaîtront afin que ces fils soient enlevés et ainsi qu'ils soient moins nombreux.

- 25/09/2022 : Si les fils sont disgracieux, l'aménagement et l'entretien des habitants et des espaces publics peuvent l'être tout aussi. C'est pourquoi la Mairie a finalisé son aménagement autour du monument au mort avec un sol en résine plus approprié à la valorisation du monument, la reprise de la façade de l'ancien lavoir à coté pour qu'il soit plus harmonieux et la pose d'un banc pour être plus accueillant. Il appartient aussi à chacun d'entre nous de s'assurer de sa contribution à faire du hameau un lieu de vie agréable à vivre sans débarras tout autour.
- 25/09/2022 : La Mairie remercie les habitants qui sont allés chercher le bac à fleurs et qui ont financés le fleurissement de ce dernier.

Nom des rues

Jacques Evieux trouve que le nom des rues a été décidé sans concertation et le choix n'est pas approprié. Si des changements devait avoir lieu, il faudrait faire mieux et consulter la population !

- Nous n'avons pas prévu de changement de noms de rues dans le hameau qui correspondent à l'histoire du village.

Signalisation touristique

Les habitants relèvent qu'il y a un manque de signalisation pour indiquer le point de vue ou que la signalisation est mal placée

- 25/09/2022 : La signalisation touristique est ancienne et plus adaptée aux besoins actuels. Dans le cadre de l'attrait touristique que nous cherchons, nous menons une réflexion sur l'ensemble de la commune pour redéfinir la signalétique touristique. Le hameau sera bien entendu concerné ayant un des points structurants du tourisme sur la commune avec l'église rénovée. A noter que c'est Grand Bourg Agglomération avec l'office du Tourisme qui reprennent les panneaux d'indications des chemins de randonnées.

Circulation

Si les habitants saluent la pose du anneau « Priorité à droite éphémère », il y a des avis partagés sur la vitesse dans le hameau.

De plus, le caniveau à la sortie du hameau en direction du point de vue fait bien ralentir les véhicules mais il serait bon de le signaler par un panneau.

- 25/09/2022 : La notion de la vitesse est toujours compliquée à appréhender. La difficulté est la différence entre la vitesse réelle et la vitesse ressentie lorsque nous sommes piétons. Par ailleurs, nous avons deux types de circulation dans ce hameau sans issue. Il y a l'essentiel du temps, les riverains et donc il appartient à chacun des habitants du hameau de se responsabiliser dans sa conduite. Il y a aussi les visiteurs qui généralement ne roulent pas vite (puisque'ils ne trouvent pas les panneaux d'indications 😊) et les quelques irresponsables qui passent trop vite. La solution est compliquée à trouver.

Tri/ Déchets

Quelle gestion des poubelles et du tri pour l'avenir sur la commune ? sur le hameau ?

Il est relevé la présence de déchets au point de vue. Après un débat, il semble que la majorité des présents est contre la mise en place d'une poubelle.

- 25/09/2022 : Comme annoncé lors des deux réunions publiques des 10 & 17 juin dernier avec seulement 40 personnes, Grand Bourg Agglomération compétente en matière de déchets, va organiser à partir de 2024 la collecte en porte à porte des emballages recyclable. Seul le verre sera à déposer en benne. A noter qu'une demande a été faite pour avoir une benne à verre sur le hameau. La collecte sera réorganisée avec deux bacs qui seront collectés une semaine sur deux. Un article dans le prochain Curtivessien étayera le sujet de la gestion des déchets.

Eclairage public

Est-il possible de réduire encore les durées de l'éclairage public ? Et / ou de réduire le nombre de points lumineux ?

- 25/09/2022 : La commune comme toutes les collectivités va adopter un plan de sobriété pour cet hiver. Mais avant ça, nous avons sollicité le SIEA pour réduire la période d'éclairage en hiver. Cela est possible et sera fait. L'extinction de l'éclairage public a produit des effets sur le respect de la faune nocturne comme les chauves-souris mais aussi sur la facture énergétique de la commune.
- 25/09/2022 : Nous avons lancé une étude pour un passage en éclairage LED de l'ensemble de la commune afin de mieux gérer la luminosité ainsi que la consommation énergétique de la commune. Dans ce cadre, sera revu l'ensemble des points lumineux et pourquoi pas une diminution du nombre même si la population réclame plus souvent un nouvel éclairage. Le dernier mis en place a été mis en face de l'entrée de Madame et Monsieur DOLOMIEU (2017)

Borne de recharge électrique

Des bornes de charge pour voitures électriques sont-elles prévues sur la commune ?

- 25/09/2022 : Le SIEA s'était engagé à proposer une borne de recharge par commune. Cependant du retard a été pris dans la mise en œuvre de cette décision. Depuis cet été les règles ont évolué et ne semblent pas nous favoriser pour le déploiement de borne car nous avons déjà procédé à l'extinction de l'éclairage public et donc nous ne pouvons plus faire assez d'économie d'énergie pour que l'Etat finance une borne sur la commune et en plus il faudrait en payer 20% alors que c'était gratuit avant. Dans ces conditions, ce n'est plus une priorité pour les élus. (Un non-sens a priori...)

Arrêt de car

Il manque des planches à l'abri bus du côté nord. Lionel en a déjà revissé mais les vis n'ont pas tenu.

- 25/09 /2022 : Grand Bourg Agglomération ayant la compétence mobilité, nous l'avons sollicité pour le changement des arrêts de car qui était dans leur feuille de route. Cependant malgré nos relances, nous n'avons pas de retour à ce jour. Dans l'attente, nous verrons pour réparer l'arrêt existant.

Divers

- Jacques EVIEUX salue la mise en place de ces conseils de proximité !
- Nous le remercions pour cette remarque positive et conforme à nos engagements.
- Jacques EVIEUX fait référence aux attributions de compensation énormes dont bénéficie la commune et qui fait d'elle une commune riche.

→ Le budget communal est un budget à l'équilibre comme toute collectivité hormis l'Etat. Les attributions de compensations font partie du budget de fonctionnement et d'investissement de la commune. Mais de quoi s'agit-il ? La commune a eu une fiscalité économique élevée en raison du barrage du Chalour qui permettait de percevoir la part communale de ces impôts pour investir sur la commune. C'est ce qui a été fait avec une des plus importantes salles des fêtes du secteur, un multiservice, l'école, la mairie...

La compétence économique est devenue communautaire, c'est donc Grand Bourg Agglomération qui perçoit les impôts et non la commune. Or les infrastructures sont toujours là, à la charge de la commune. De ce fait il a été statué des sommes qui reviennent à la commune pour compenser ce manque à financer. Ces sommes ont été fixées et sont seulement réévaluées par rapport à la population. De ce fait oui la commune perçoit une somme importante d'attributions de compensation mais cela ne fait pas de la commune de CORVEISSIAT une commune riche, car nous n'avons pas une population qui évolue, parce que les dotations baissent, que les infrastructures vieillissent et nous coûtent de plus en plus cher, que les coûts de travaux ont augmenté sans que les attributions de compensations suivent. Les élus font au mieux pour gérer les finances et assurer l'entretien et préparer l'avenir de la commune. A noter enfin que le montant des attributions de compensations ne couvre pas tout à fait l'emprunt pour la construction de l'école !

FIN DE COMPTE RENDU